



Campagne doctorat international 2012
Résumé du projet

Le droit au respect de la vie privée et la liberté d'expression en Europe



Campagne doctorat international 2012

Résumé du projet

Le droit au respect de la vie privée et la liberté d'expression en Europe

- Doctorant : Amélie DELTELL
- Directeurs de thèse : Jean-Christophe SAINT-PAU (ISCJ) et José Javier HUALDE SANCHEZ
- Laboratoire : Institut de Sciences criminelles et de la Justice (ISCJ)
- Partenaire étranger : Université Del Pais Vasco
- Financement : 2012

Le sujet consacré au droit à la vie privée et à la liberté d'expression et de communication en Europe vise à étudier deux droits jugés fondamentaux dans toute société démocratique. D'égale valeur normative selon la jurisprudence du conseil constitutionnel français, leur articulation est au cœur de nombreux litiges. Leur mise en œuvre suppose en effet d'opérer un arbitrage entre les valeurs juridiques, concurrentes mais pourtant complémentaires, qu'ils protègent.

L'étude se propose de synthétiser les dispositions françaises et espagnoles, et plus largement européennes, existantes afin notamment de dégager de nouveaux critères substantiels de résolution des conflits. L'étude s'appuiera sur une abondante jurisprudence, rendue tant par les juridictions nationales qu'européennes. La Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales qui consacre ces droits, respectivement en ses articles 8 et 10, et l'interprétation qui en est faite par la Cour européenne des Droits de l'homme, permettront une convergence des dispositions nationales et sera, à n'en pas douter, un vecteur d'unité et d'uniformité au plan européen. Cette étude se propose ensuite d'étudier les mécanismes – tant civils que pénaux – de protection de ces droits, consacrés par les différentes législations nationales européennes, afin d'apprécier l'existence de règles communes ou, à défaut, la nécessité d'une harmonisation législative en la matière.